



## CONSEIL GENERAL D'OGENS



Aux membres du  
Conseil général d'Ogens

Ogens, le 27 mai 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée du Conseil général d'Ogens, qui aura **lieu à la salle du Parlement Vaudois à Lausanne le**

**Jeudi 6 juin 2024 à 18h00**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023
4. Assermentation(s)
5. Communication du Conseil et de la Municipalité
6. Préavis municipal n°1/2024 – Comptes 2023
7. Préavis municipal n°2/2024 – Arrêté d'imposition 2025
8. Préavis municipal n°3/2024 – Amortissement du Plan d'affectation communal
9. Nominations statutaires
10. Propositions individuelles et divers

Comme vous le savez, nous avons la possibilité de visiter le Parlement. Cette visite aura lieu avant notre Conseil, soit à 17h00. La Municipalité ainsi que le bureau du Conseil se rendront en transports publics. Nous prendrons le LEB de 15h54. Pour les personnes désirant venir uniquement au Conseil pour 18h00, nous vous conseillons de prendre le LEB de 16h54. Chacun est libre de prendre son propre véhicule.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver le 6 juin, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Bureau du Conseil général

Laurent Meystre  
Président

Annexes : PV de la séance du 4 décembre 2023

Liste de présence

Préavis 1-2 et 3

Rapport de gestion - comptes 2023

Comptes 2023

Bilan comptes 2023

Arrêté d'imposition 2025